



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/11/2020

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2020-ARA-KKP-2822

#### 1. Intitulé du projet

Aménagement de deux bassins de protection contre les crues décennales et restauration et remise à ciel ouvert du ruisseau de la Gazelle à Romagnat

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Olivier BIANCHI

Président de Clermont Auvergne Métropole

RCS / SIRET

2 4 6 3 0 0 7 0 1 0 0 2 3 1

Forme juridique

EPCI à fiscalité propre

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégories applicables: - 21-e (systèmes d'endiguement pour la prévention des inondations) - 10 (modification profil en long cours d'eau > 100 m)	Rubriques de la nomenclature IOTA: - 3.3.5.0 : Travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques (projet => 340 m) - 2.1.5.0 : Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles (à confirmer) - 3.1.5.0 : Travaux dans le lit mineur d'un cours d'eau - 3.2.6.0 : Ouvrages de prévention des inondations

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre de la lutte contre les crues décennales, Clermont Auvergne Métropole va réaliser, de l'amont vers l'aval:

- la renaturation du ruisseau de la Gazelle actuellement chenalisé et sa restauration dans son lit naturel en fond de talweg. Le projet prévoit l'aménagement de méandres. Le secteur sera conçu comme une vaste prairie ouverte,
- la construction d'une digue de protection rapprochée (105 m) en bordure des habitations de la rue des Granges, afin d'assurer la protection décennale,
- l'aménagement d'un bassin d'orage B1 d'un volume de 4 400 m<sup>3</sup>,
- l'aménagement d'un bassin d'orage B2 d'un volume de 19 600 m<sup>3</sup>.

La Gazelle est actuellement canalisée au droit des emplacements projetés de B1 et B2, elle sera remise à ciel ouvert (hors ouvrages de franchissement) et s'écoulera en fond des bassins.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectif de:

- améliorer le transit des eaux pluviales et assurer la sécurité des riverains,
- prévenir les risques d'inondation et de submersion et réduire les surcharges hydrauliques des réseaux,
- limiter les impacts des débordements,
- libérer des zones de débordements privilégiées pour les crues courantes, en repositionnant le cours d'eau en fond de talweg
- assurer une restauration écologique,
- améliorer l'aération et l'auto épuration de l'eau,
- favoriser la biodiversité et préserver les biotopes existants en restaurant des berges fonctionnelles, douces et végétalisées.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux dureront environ 7 mois et se dérouleront à sec, sur la période 01/04 - 31/10 en évitant les périodes d'orage.

Le ruisseau sera maintenu à son emplacement actuel (chenal + conduites) aussi longtemps que possible.

Pour la réalisation du nouveau franchissement du Sentier du Ruisseau, nécessitant la coupure de l'actuelle canalisation de la Gazelle, un nouvel ouvrage d'entonnement sera créé en bordure de site sur la rive gauche pour assurer une dérivation provisoire. Cet ouvrage permettra également des dérivations ultérieures de la Gazelle lors de l'exploitation de l'ouvrage (curage, entretien de la végétation, intervention sur les conduites de vidange).

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'entretien sera réalisé par Clermont Auvergne Métropole.

Il consistera en un entretien courant (tonte, coupe et ramassage des plants morts et débris) et une surveillance régulière des éventuels embâcles et leur enlèvement. Des visites de surveillance seront mises en place (fréquence bimestrielle et après chaque phénomène naturel susceptible d'affecter la zone). Elles porteront sur les orifices de vidange, l'état des berges et aménagements annexes, ainsi que sur l'état de la ripisylve et des conséquences de son vieillissement sur le cours d'eau.

Un dispositif d'auscultation sera installé, il comprendra des piézomètres pour le suivi de la nappe et des niveaux d'eau dans les digues ainsi que des sondes ou poires de niveau dans les bassins. Ces dispositifs feront l'objet d'une maintenance et relève régulière. Des points de surveillance topographiques seront également implantés.

Les visites et suivis pourront entraîner des travaux d'entretien et de réparation.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation au titre de la rubrique 3.2.6.0 de la nomenclature IOTA.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Restauration écologique du lit	340 m
Digue rattachée (partie aval, Est)	105 m
Bassin d'orage B1=> en déblai dans le TN, appuyé sur le remblai routier conforté de la rue du Cimetière	4400 m3, longueur en crête 71 m
Bassin d'orage B2 => en déblai dans le TN, appuyé sur une digue en remblai de 5 m de hauteur	19600 m3, longueur en crête 95 m

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Romagnat:

- Limite amont : limite parcelles  
AY652/AY234

- Limite aval : rue du Clos

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 03° 09' 40" 19 Lat. 45° 72' 82" 10

Point d'arrivée :

Long. 03° 09' 86" 30 Lat. 45° 73' 13" 96

Communes traversées :

Romagnat

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non **4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRNPi de l'agglomération clermontoise a été approuvé par arrêté préfectoral n° 16-01593 du 8 juillet 2016. Le projet est inclus dans la zone inondable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 (Directive habitats ) "Vallées et côteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes" est située à 500 m du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bassins d'orage en déblai avec évacuation des matériaux terreux extraits
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour la construction des digues de B2 (gabions)
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les perturbations éventuelles auront lieu uniquement en phase travaux, en particulier lors de la mise en eau du nouveau lit du ruisseau et la déconnexion du chenal amont. En revanche, à l'issue des travaux le projet aura un impact positif sur le fonctionnement écologique du site grâce à la remise à ciel ouvert d'une partie du linéaire de cours d'eau actuellement canalisé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet impacte une prairie non utilisée, une parcelle actuellement en friche et une zone de jardins potagers.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est inclus dans le zonage du PPRNPi de l'agglomération clermontoise (aléa fort, zones peu ou pas urbanisées).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic va être temporairement modifié durant la phase travaux (véhicules de chantier, export des déblais, apports de matériaux et fournitures).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'utilisation d'engins motorisés durant la phase chantier risque d'entraîner des nuisances sonores mais de façon temporaire uniquement, pendant les horaires de travail (8h-17h, hors week-end et jours fériés).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va produire des déchets terreux pendant la phase chantier (déblais). En phase d'exploitation, les principaux déchets produits seront des déchets verts (tonte et d'entretien des espaces verts).



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les principales mesures visant à réduire les risques en phase chantier sont:

- balisage pour annoncer l'accès chantier,
- nettoyage systématique des engins et des routes en sortie de chantier,
- clôture de la zone de chantier,
- dispositifs de retenue des effluents pour éviter les déversements de produits nocifs,
- mise en place de moyens d'alerte et d'intervention (pollution et crue)
- déchets de chantier et résidus de débroussaillage évacués selon leur nature sur des sites de mise en dépôt agréés et propre à en assurer le stockage ou la valorisation + tri des déchets par bennes distinctes : papier, bois, plastique, gravats, métaux.

En phase d'exploitation, il n'y aura pas d'incidence sur le cours d'eau.

Le projet réduit l'impact des crues jusqu'à la décennale. Au-delà, il n'y a pas d'effet négatif.

L'accessibilité des bassins imposera de mettre en œuvre des mesures de protection des équipements et d'alerte.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**Les seules incidences qui pourraient engendrer une dégradation du milieu naturel seront temporaires (phase travaux) et réduites (maintien de la Gazelle dans son emplacement actuel pendant le chantier).**

A terme, le projet aura un impact positif en terme de protection contre les inondations et de restauration écologique du cours d'eau.

De plus, le projet fera l'objet d'une demande d'autorisation environnementale traitant des impacts sur l'eau et les milieux aquatiques.

Pour ces raisons, le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
Annexe 1 : dossier d'AVP et analyse paysagère	

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

